



**SERVICES PUBLICS CFE-CGC**  
**15-17 rue Beccaria – 75012 PARIS**

☎ 01.44.70.65.90 e-mail :

[fonctions.publiques@cfecgcfp.org](mailto:fonctions.publiques@cfecgcfp.org)

<http://cfecgcfp.org/>

Compte rendu réunion 2 bis sur le chantier 1 dialogue social  
« Approfondissement sur les organismes consultatifs compétents  
en matière de questions individuelles »

22 juin 2018

La DGAFP était représentée par Thierry LEGOFF et Nicolas DE SAUSSURE.  
Représentait la fédération Nathalie MAKARSKI.

Toutes les organisations syndicales étaient présentes, à l'exception de la CFTC.

Le DGAFP précise que cette séance est consacrée à l'approfondissement du rôle des CAP.

Toutes les organisations syndicales interviennent immédiatement pour dénoncer les conditions dégradées du dialogue social.

La Fédération des SP CFE-CGC constate une fois de plus, à la lecture du PPT envoyé la veille au soir, que le gouvernement reste sourd aux demandes et revendications légitimes des OS. Lors de la dernière réunion sur cette thématique (voir CR réunion du 25 mai), nous avons indiqué notre opposition au projet du gouvernement. Aujourd'hui, il confirme et accentue sa volonté de vider les CAP de leurs compétences, en faisant le lien entre les GT1 et GT2 (voir page 11 du PPT). Nous demandons des précisions sur l'objectif : faire du dédagisme syndical ?

Le DGAFP répond que les conditions calendaires sont tendues pour tous, mais la commande doit être respectée.

La page 11 est très claire sur les objectifs recherchés : une refonte et une transformation profonde du dialogue social. Ainsi il est envisagé de déplacer un certain nombre de sujets dans les instances collectives, pour retrouver une certaine forme d'équilibre. Les CAP ne correspondent plus aux attentes, il est nécessaire que leurs attributions se recentrent. Le DGAFP propose aux OS

d'explorer les pistes énoncées dans le PPT et dans un second temps, des arbitrages seront rendus.

Les OS refusent l'examen du PPT considérant qu'aucune proposition faite lors du GT précédent n'a été prise en compte.

Le DGAFP précise que les propositions du gouvernement sont le fruit d'un travail interministériel important, partagé par les ministères. Le système actuel est trop lourd, chronophage et n'apporte pas de plus-value, il faut davantage de réactivité et de proximité.

Il convient de définir des règles de gestion.

Une question se pose : doit-on aller vers des CAP par catégorie pour élargir l'assiette (pour exemple, à l'éducation nationale, des CAP enseignants - des CAP hors enseignants).

Une loi sera présentée début 2019 pour préciser les différents points discutés actuellement (sauf principe de CAP par catégorie qui n'entrerait en vigueur qu'en 2022).

À 11 heures 10, trois organisations syndicales (FO - CGT - SOLIDAIRES) quittent la salle.

Nicolas DE SAUSSURE : il convient de définir un cadre juridique pour les deux séries de lignes directrices de gestion (LDG) : mobilité et avancement. L'objectif est de les expliciter avec des critères pris en compte dans la valeur professionnelle (expérience, acquis, critères certifiants ...). Concernant la ligne directrice de gestion de mobilité, il convient de définir la priorité à mutation (critères ...).

À ce stade, la DGAFP considère que la LDG mobilité doit être transférée dans la nouvelle instance issue de la fusion des CT et CHSCT, la question se pose encore pour la LDG avancement. L'objectif est de ne plus avoir à examiner des situations individuelles en CAP, sauf les recours, appels et disciplines.

Nicolas DE SAUSSURE précise que l'ensemble des sujets mobilité sera abordé lors du chantier 4. S'agissant de l'obligation de publication des postes, la DGAFP présentera une évolution substantielle prochainement.

Le DGAFP conclut la réunion en indiquant que le gouvernement ne renoncera pas à son projet qui est structurant, certains restant à discuter.

La prochaine réunion commune sur les chantiers 1 (dialogue social) et 2 (recrutement contractuels) se tiendra le 17 juillet, le format reste encore à définir (relève de conclusions, point d'étape ...).